

novembre 2018

**Assistant -es de service social, vous exercez un métier difficile. Vous êtes confronté -es à la détresse et aux difficultés récurrentes des élèves et de leurs familles. Vous les accompagnez sans faillir et avec bienveillance sans réel soutien de votre employeur.**

**Avec nous, faites connaître vos revendications !**

## UNE LICENCE

Une reconnaissance de votre niveau d'études, études qui durent 3 ans et nécessitent un concours d'entrée et un diplôme de sortie.

Vous avez droit à une **licence**, et non pas à un grade licence, [ce qui ne vous permet donc pas d'accéder sans condition au master](#).



## UN RÉEL CADRE A

Cette revendication est actée pour février 2019, mais elle l'était déjà pour février 2018. Vous méritez d'obtenir **un vrai cadre A** et non [un cadre A au rabais créé spécifiquement pour les personnels médico-sociaux](#).

- Vos **missions** définies dans la circulaire de missions sont toujours plus **nombreuses**.
- Vos **compétences sont exigeantes et performantes** : vous êtes les conseiller-es techniques de vos chefs d'établissement, et de nombreuses commissions internes.
- Vos **responsabilités sont grandissantes** et vous engagent à titre personnel quand vous signez des demandes « protection de l'enfance ».

## DES CONDITIONS MATÉRIELLES AMÉLIORÉES

La diversité de vos sites d'exercice engendre de nombreux problèmes :

- **manque de bureaux**,
- manque d'outils informatique et téléphonique,
- **frais de déplacements** : des **remboursements** effectués en temps et en heure, à la hauteur des frais engagés.

**Revendiquer des bureaux, du matériel informatique, téléphonique, est un préalable à tout exercice professionnel correct.**

## UNE GRILLE INDICIAIRE ET UN RÉGIME INDEMNITAIRE REVALORISÉS

Votre **grille indiciaire** était déjà **scandaleuse pour le cadre B**. La nouvelle grille prévue pour votre cadre A évolue sur 3 ans et n'apporte qu'une **maigre augmentation**.

De plus, le nouveau régime indemnitaire accompagnant le passage en cadre A est toujours inconnu.



### Ce que le Sgen-CFDT revendique et défend pour vous :

- **Une licence et non un grade licence.**
- **la réalité du passage en cadre A en février 2019.**
- **de meilleures conditions de travail : bureau, outils, remboursement correct des frais de déplacements.**
- **une revalorisation des grilles indiciaires et du régime indemnitaire.**

Plus d'information : \_\_\_\_\_

#### **Fédération Sgen-CFDT**

47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 Paris cedex 19

Tél : 01 56 41 51 00